

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1973-1974

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 17 décembre 1973.

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1) à la suite de la mission effectuée du 12 au 14 septembre 1973 auprès des Forces Françaises en Allemagne,*

Par MM. Roland BOSCARY-MONSSERVIN et René MONORY,  
Sénateurs.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, *président* ; Paul Driant, Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Robert Lacoste, *vice-présidents* ; Louis Talamoni, Yves Durand, Jacques Descours Desacres, Joseph Raybaud, *secrétaires* ; Yvon Coudé du Foresto, *rapporteur général* ; Auguste Amic, André Armengaud, Roland Boscary-Monsservin, Jean-Eric Bousch, Jacques Boyer-Andrivet, Martial Brousse, Pierre Brousse, Antoine Courrière, André Diligent, Marcel Fortier, Roger Gaudon, Henri Henneguella, Gustave Héon, Michel Kistler, Fernand Lefort, Modeste Legouez, Georges Lombard, Marcel Martin, Gaston Monnerville, René Monory, Mlle Odette Pagani, M. Pierre Prost, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Paul Ribeyre, Robert Schmitt, Henri Tournan.

## PREAMBULE

La présence de forces françaises stationnées sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne, à côté d'ailleurs de forces américaines, anglaises, belges, hollandaises et même canadiennes, revêt aujourd'hui une importance telle qu'il a paru nécessaire aux deux rapporteurs du budget des Armées d'aller examiner sur place les conditions de vie de ces troupes, leur composition et le rôle qu'elles peuvent être amenées à remplir.

Cette mission a eu lieu du 12 au 14 septembre 1973 et nous a conduits successivement à Baden-Baden et à Berlin. Elle n'a été possible à réaliser dans un temps aussi bref que grâce à la mise à notre disposition par le Ministère des Armées d'un avion militaire qui nous a permis de gagner le plus de temps possible.

Nous tenons à remercier M. le Ministre des Armées d'avoir ainsi facilité notre voyage, de même d'ailleurs que les autorités militaires et civiles qui nous ont reçus avec la plus grande amabilité et nous ont fourni tous les éléments nécessaires à notre information.

## PROGRAMME DE LA MISSION

### *Journée du 12 septembre.*

- 18 heures. — Décollage de Villacoublay.  
19 h 30. — Arrivée à Baden-Sollingen :  
    Accueil par le général commandant le 2<sup>e</sup> C. A.  
    et les F. F. A.  
20 heures. — Jagdhaus (résidence) :  
    Dîner.

### *Journée du 13 septembre.*

- 9 heures. — Baden : P. C. 2<sup>e</sup> corps d'armée :  
    Exposé d'état-major en présence du général  
    commandant les F. F. A.  
12 heures. — Baden (quartier De Lattre, club des officiers) :  
    Déjeuner.  
14 heures. — Rastatt :  
    Visite d'un casernement.  
15 heures. — Déplacement Rastatt—Kehl.  
15 h 30. — Kehl :  
    Centre d'entraînement commando.  
    Exposé d'ensemble et visite.  
16 h 30. — Kehl :  
    Visite du 33<sup>e</sup> régiment du génie.  
18 heures. — Sollingen :  
    Décollage.  
20 h 15. — Berlin-Tegel :  
    Atterrissage, dîner et nuit à Berlin.

*Journée du 14 septembre.*

- 8 h 30. — Berlin (Quartier Napoléon) :  
Entretien avec le général chef du Gouvernement militaire français de Berlin.
- 9 heures. — Caserne Napoléon :  
Exposé de M. le Ministre délégué, adjoint au chef du G. M. F. B., sur la situation politique et économique.  
Exposé sur les problèmes du budget et le soutien des forces.
- 10 h 30. — Casernement du 46<sup>e</sup> R. I. :  
Exposé du colonel, visite des installations-vie et des salles d'instruction.
- 11 heures. — Ordinaire :  
Visite de la cuisine et des réfectoires.
- 11 h 45. — Service du matériel :  
Visite de locaux divers.
- 12 h 15. — Maison des cadres :  
Déjeuner.
- 14 h 30. — Stade Napoléon :  
Visite des installations.  
Stand de tir :  
Visite des installations.  
Camp Foch :  
Visite des installations.
- 15 h 30. — Berlin-Ouest :  
Circuit touristique en voiture (Märkisches Viertel et mur).
- 17 heures. — Berlin :  
Conclusions avec le général.
- 18 heures. — Berlin-Tegel :  
Décollage.
- 21 h 15. — Villacoublay.

## I. — Les Forces françaises en Allemagne.

Elles comprennent essentiellement le 2<sup>e</sup> Corps d'armée dépendant de la 1<sup>re</sup> Armée française dont le commandement est à Strasbourg, ainsi que les forces du secteur de Berlin. Un certain nombre d'organismes, dits « à la suite des forces », sont rattachés au 2<sup>e</sup> Corps d'armée. Ils comprennent les établissements relevant de l'éducation nationale, les économats, les douanes, la paierie générale, la sécurité sociale civile et militaire.

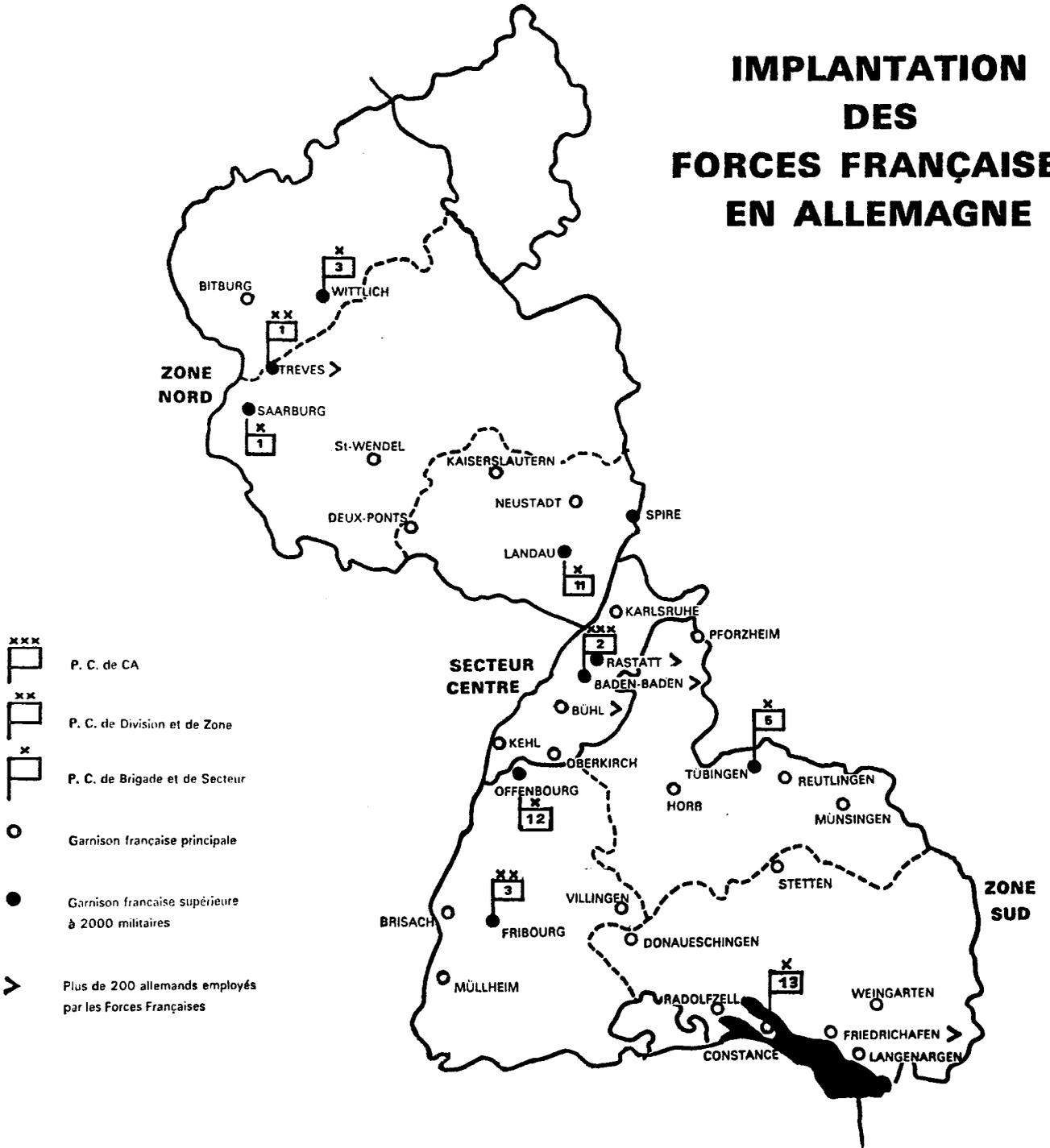
L'ensemble des troupes et des services est placé sous l'autorité du Général de Lassus Saint-Geniès, qui porte à la fois le titre de Commandant du 2<sup>e</sup> Corps d'armée et de Commandant en chef des Forces françaises en Allemagne.

Il réside à Baden-Baden, où il nous a reçus fort aimablement dans sa résidence, le Jagdhaus, dès notre arrivée le 12 septembre au soir.

Dès le lendemain matin, un certain nombre d'exposés ont été faits au poste de commandement du Corps d'armée par différents officiers d'état-major sur l'organisation et l'équipement des forces et des services, l'instruction du personnel, l'insertion des forces françaises dans la nation hôte, ainsi que sur quelques problèmes particuliers, comme l'infrastructure et les difficultés provoquées par la réévaluation du deutschmark.

Ce sont ces exposés, généralement très clairs et illustrés par la projection de graphiques extrêmement précis, que nous allons essayer de résumer ci-après.

# IMPLANTATION DES FORCES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE



## 1. ORGANISATION ET IMPLANTATION DES FORCES

Le 2<sup>e</sup> Corps d'armée comprend deux divisions composées chacune de trois brigades, ainsi que les éléments organiques du corps d'armée, des unités de soutien et des services. Il existe aussi quelques éléments Air en République fédérale d'Allemagne, chargés de préparer ou de soutenir l'action d'unités aériennes en métropole, mais aucun avion français n'est basé de façon permanente en Allemagne.

Du fait de leur stationnement à l'étranger, ces forces ne peuvent bénéficier de l'infrastructure militaire et civile que l'on trouve en France, d'où l'existence d'un certain nombre de services dotés de caractéristiques particulières. L'autorité du général commandant le 2<sup>e</sup> Corps et commandant en chef les F. F. A. s'exerce actuellement, de manière directe ou indirecte, sur approximativement 105.000 personnes, à la fois des militaires et des civils, des Français et des étrangers. Les civils, au nombre de 40.000, comprennent :

- d'une part, les personnels travaillant au profit des forces ;
- d'autre part, les familles des cadres militaires et civils.

La zone de stationnement des forces françaises s'étend le long de la frontière française, de part et d'autre du Rhin. Elle correspond à trois Länder : Rhénanie - Palatinat, Sarre et Bade - Wurtemberg.

Elle est divisée en trois zones :

- la zone Nord, correspondant à la 1<sup>re</sup> division, dont le poste de commandement est à Trèves ;
- la zone Sud, correspondant à la 3<sup>e</sup> division, dont le P. C. est à Fribourg ;
- la zone centrale englobant, autour du P. C. de Baden-Oos, la majeure partie des éléments organiques du corps d'armée, les commandements des armes et les directions des services.

Le secteur français de Berlin constitue une entité particulière.

Au total, ceci correspond à 80 casernes, une quarantaine de garnisons ; l'Armée française a, en outre, la responsabilité du camp de Münsingen, dont l'utilisation est commune avec d'autres forces alliées.

En temps de paix, le 2<sup>e</sup> Corps d'armée rassemble 50.000 hommes instruits, dont 14.000 personnels d'active et 36.000 appelés, soit au total 59 régiments. Son matériel comprend :

- 180 engins blindés de reconnaissance ;
- 700 chars, dont à peu près la moitié en AMX 30 ;
- 1.000 autres blindés ;
- 165 pièces d'artillerie ;
- 68 engins amphibie ;
- 162 engins du génie ;
- 130 hélicoptères, etc.

En temps de crise, le 2<sup>e</sup> Corps d'armée doit être porté à ses effectifs de guerre : 79.000 hommes ; l'ensemble des éléments d'infrastructure constitue alors un commandement distinct dont les effectifs passent de 2.000 à 6.000 hommes.

La mobilisation du 2<sup>e</sup> C. A. se fait en deux temps :

— d'une part, le recomplètement des unités d'active par des réservistes et la création de nouvelles unités dont le noyau actif est fourni par les F. F. A. : leur matériel est stocké en Allemagne ;

— d'autre part, par l'arrivée d'unités complètes, mises sur pied en France.

L'ensemble de cette « montée en puissance » du 2<sup>e</sup> Corps d'armée peut se faire en cinq jours, si tout fonctionne bien, y compris le franchissement du Rhin par les éléments provenant de France.

En cas de crise brusque, le 2<sup>e</sup> C. A. pourrait mettre sur pied un premier échelon composé d'unités entraînées, dans un très court délai.

La majeure partie des unités à créer à la mobilisation dépendent, en effet, soit des éléments organiques du 2<sup>e</sup> C. A., soit de sa logistique : les deux divisions sont à 90 % de leurs effectifs de guerre dès le temps de paix.

## 2. LES SERVICES

Ils sont particulièrement importants ici, du fait que l'ensemble des personnels militaires et civils dépendant des F. F. A. et leurs familles doivent pouvoir vivre, au sens le plus large du terme, d'une façon absolument autonome vis-à-vis de la République fédérale.

Ceci est d'autant plus complexe à réaliser que le 2° C. A. ne dispose pas, comme s'il était stationné en France, de l'infrastructure logistique des régions métropolitaines. Il existe donc des services civils et des services militaires.

a) *Services civils.*

Ils n'existent qu'en temps de paix et leur évacuation est prévue dès le début d'une crise :

— Service de l'enseignement des F. F. A. qui assure le fonctionnement de cinq lycées, deux C. E. S., un C. E. G., un C. E. T., cinq annexes de lycée, quarante-six écoles primaires, quinze écoles maternelles ;

— Service des douanes chargé de l'application du régime particulier des F. F. A. : importation, dédouanement, exportation ;

— Paierie générale de France avec quatre paieries réparties sur le territoire : le payeur général a les mêmes attributions qu'en métropole, sauf le recouvrement des impôts ;

— Sécurité sociale civile et militaire.

b) *Services militaires.*

Le 2° Corps d'armée dispose évidemment des mêmes services que tous les autres éléments des forces de manœuvre, mais leur organisation en est assez profondément différente du fait qu'il n'existe pas, comme en métropole, d'organisation de soutien liée au territoire. Ils doivent donc avoir des moyens d'exécution plus importants et disposer de stocks qu'ils ont la charge d'entretenir et gérer ; leurs tâches administratives sont donc plus lourdes.

En cas de crise, ils se séparent en deux parties : l'une d'elles s'intégrant aux forces de manœuvre, l'autre demeurant fixée au territoire ; mais celles-ci ne pourront assurer pleinement leur rôle qu'avec un apport de réservistes variant de 25 % à 80 %.

En attendant, en temps de paix, les services soutiennent à la fois les formations composant le 2° C. A., mais aussi les services et les personnels civils à leur suite. Les principaux sont :

— le service du matériel : chargé de l'entretien de l'ensemble des matériels du 2° C. A., il comprend des organes d'exécution multiples, les uns endivisionnés, les autres formant des compagnies de réparations ; il gère un certain nombre de dépôts de munitions ou de matériels ;

— le service de l'intendance : subsistances, habillement, campement, articulé en sept compagnies ;

— le service des essences : il gère neuf dépôts d'infrastructure et cinq dépôts de carburants en conditionné ; en temps de crise, il devrait fonctionner avec 80 % de réservistes ;

— le service de santé : il dispose de sept hôpitaux, cinquante-quatre infirmeries de corps de troupe et deux établissements de ravitaillement sanitaire. En temps de guerre, trois hôpitaux fixes seulement seraient maintenus et quatorze hôpitaux de campagne suivraient le Corps d'armée. Mais le personnel comprendrait aussi 80 % de réservistes.

En dehors de ces quatre services essentiels, on trouve également dès le temps de paix :

- la poste aux armées ;
- la trésorerie aux armées ;
- le service vétérinaire et biologique ;
- le service du génie ;
- le service d'action sociale ;
- un comptoir des économats de l'armée ;
- un foyer central.

L'ensemble de ces services représente 25 % des effectifs du 2<sup>e</sup> C. A. Aucun de ceux qui subsistent en temps de crise ne pourra fonctionner sans un apport de réservistes (50 % en moyenne). Toute la logistique du 2<sup>e</sup> C. A. est donc une logistique de mobilisation qui, au départ, comportera fatalement une certaine inertie.

### 3. INSERTION DANS LA NATION HÔTE

Deux problèmes différents se posent : il faut, d'une part, régler avec l'Allemagne fédérale tous les problèmes journaliers que pose la vie d'une population française importante en territoire étranger ; d'autre part, on doit préparer la coopération en temps de guerre avec les autorités civiles et militaires.

D'où la nécessité d'organes de liaison, dépendant d'un bureau central rattaché à l'état-major du général :

— les missions et détachements de liaison auprès des autorités civiles et militaires allemandes : mission de liaison auprès du Gouvernement fédéral à Bad Godesberg ; mission de liaison à Heidel-

berg, auprès du commandement territorial allemand; détachement de liaison de Mayence auprès des autorités civiles et militaires du Land de Rhénanie-Palatinat; détachements de liaison de Stuttgart et de Munich, jouant le même rôle pour le Bade - Wurtemberg et la Bavière ;

— les éléments de liaison adaptés aux grandes unités, divisions et brigades, doivent régler les questions courantes et reçoivent des directives des commandants de ces unités.

Cet ensemble comprend environ 120 personnes, dont 30 officiers : en cas de crise, un léger renforcement de réservistes suffirait à constituer un réseau satisfaisant.

Mais les contacts avec les Allemands ne se bornent pas à ces liaisons à caractère officiel : par tous les moyens, chaque garnison tente de créer des relations franco-allemandes sur d'autres plans :

— l'enseignement de l'allemand est évidemment essentiel : un effort considérable est fait dans ce sens ;

— l'information sur l'Allemagne actuelle donne lieu à des conférences, à des causeries, au niveau des unités ;

— le service social organise le plus de rencontres possibles, à l'occasion des vacances, entre personnel des deux armées : échanges d'enfants, échanges de places dans les maisons familiales, les camps de vacances, etc. ;

— les clubs agricoles ou les clubs professionnels des unités organisent des contacts avec les activités analogues allemandes ;

— des sociétés franco-allemandes existent dans plusieurs garnisons, etc.

Tous les moyens paraissent bons pour augmenter les occasions de contact, soit entre l'armée allemande et l'armée française, soit entre les familles françaises et allemandes.

#### 4. LES PROBLÈMES IMMOBILIERS

L'importance du domaine immobilier mis à la disposition des forces françaises est considérable : au total, il représente 19.000 hectares de terrains bâtis ou non, disséminés sur un territoire de quelque 100.000 kilomètres carrés, soit l'équivalent d'une grande région militaire de métropole.

Les seules installations militaires représentent plus de 5 millions de mètres carrés de surface bâtie développée comprenant 80 casernements, 54 foyers, 65 stands ou champs de tir, 3 terrains d'aviation, 6 hôpitaux, 13.000 logements de cadres, etc.

a) L'entretien de ce domaine incombe uniquement à la France qui doit, aux termes de l'accord en vigueur, le « maintenir en état convenable ». Or certains bâtiments sont anciens, d'autres ont été insuffisamment entretenus au cours des années.

Calculés sur des bases normales, les crédits d'entretien annuels devraient s'élever à 100 millions de francs par an : ce chiffre n'a jamais été atteint, les crédits accordés passant de 23,5 millions de francs en 1968 à 36,3 millions de francs en 1973. Encore faut-il tenir compte, pour apprécier ces chiffres, de la hausse des prix et de la réévaluation du mark : sur la base du pouvoir d'achat de 1968, les crédits accordés aux forces représentent une baisse de 35 % environ.

Cette restriction des crédits d'entretien apparaît comme une erreur lourde de conséquence car, au moment de la restitution aux Allemands, il faudra bien remettre ces immeubles en état : il y aura alors des sommes considérables à dépenser, sans aucun bénéfice pour nos forces.

b) La rénovation : elle n'est pas comprise dans les accords actuels, et les casernements sont restés pratiquement dans l'état où ils étaient au moment de leur occupation entre 1945 et 1950 ; ils ne répondent plus du tout aux exigences techniques d'une armée moderne mécanisée, ni aux conditions d'hygiène, de travail et de confort que les cadres et les hommes du rang souhaiteraient trouver :

- manque ou insuffisance du chauffage ;
- défaut d'installations sportives : gymnases, terrains ;
- installations d'hygiène déficientes, etc.

Pour les logements de cadres, la situation n'est parfois pas meilleure : quelquefois pas de chauffage central, installations sanitaires vétustes...

On a évalué à 1 milliard de francs 1973 le coût de la modernisation de l'ensemble : il est vain de l'espérer du budget français.

Une négociation a donc été engagée avec le Gouvernement allemand pour qu'il participe financièrement à la modernisation de cette infrastructure qui lui appartient et lui reviendra un jour : il faudrait une aide de 200 millions de francs par an, pendant cinq ans.

Les Américains et les Anglais, confrontés à un problème analogue, ont réussi à négocier avec le Gouvernement allemand : les Etats-Unis, pour 200 casernements, ont obtenu, pour la période 1971-1973, une première tranche de crédits de 600 millions de deutschemark.

A l'époque de notre passage à Baden-Baden, cette négociation venait de s'engager avec les autorités allemandes.

c) Les demandes de restitution : les accords actuellement en vigueur prévoient que nous ne devons conserver que les immeubles dont nous avons effectivement besoin, et que nous devons rendre aux autorités allemandes ceux qui ne nous sont plus utiles.

Or, ces autorités formulent très fréquemment des demandes de restitution de biens immobiliers : l'Allemagne, en pleine expansion, développe ses villes, élargit ses routes, construit des autoroutes, et se heurte souvent à nos terrains militaires ; certains stands de tir sont encadrés de H. L. M. ; les dépôts de munitions n'ont plus de zones de sécurité...

Les autorités françaises ne refusent jamais, par principe, les demandes de restitution qui leur sont faites : elles essaient de négocier et d'obtenir une installation de remplacement quand c'est possible.

En principe, elles pourraient demander au Gouvernement allemand de nouvelles implantations en montrant leur caractère indispensable : il est devenu très difficile de les obtenir.

## 5. LES PROBLÈMES FINANCIERS

Les forces françaises stationnées en Allemagne règlent leurs dépenses en deutschemark, et reçoivent leurs crédits en francs : la conjoncture économique allemande, ainsi que l'évolution de la parité des deux monnaies, peuvent donc avoir des conséquences assez graves.

Les dépenses en deutschemark représentent globalement à peu près 40 % des crédits alloués chaque année, mais pour certains

chapitres : rémunération des personnels civils étrangers, entretien immobilier, téléphone, logements, transports, c'est la totalité des dépenses qui doit être faite en deutschemark.

Or, la parité franc/mark est fréquemment modifiée : 7 fois depuis 1969, 2 fois en 1973, et toujours dans un sens défavorable au franc : les prévisions budgétaires faites en francs se trouvent ainsi constamment déjouées. Sans doute, des crédits complémentaires pour perte de change sont-ils généralement alloués, mais ils le sont avec retard, et parfois de manière incomplète.

En 1973, les deux réévaluations successives du taux de chancellerie ont été au total de 7,81 %, l'incidence budgétaire globale s'élève à 22,76 millions de francs, qui devraient faire l'objet de crédits complémentaires en fin d'année.

Enfin, il faut ajouter à ces difficultés la conjoncture économique allemande, caractérisée par une augmentation constante du coût de la vie : si, de 1962 à 1968, la moyenne annuelle de progression a été de 2,6 % par an, elle est passée à 5,9 % depuis 1968. Finalement, pour la période avril 1972 - avril 1973, on atteint le chiffre de 7,5 %.

Mais certains secteurs avancent plus vite que d'autres :

— le coût d'entretien du bâtiment s'est élevé de 11,9 % en 1970, et de 10,3 % en 1971 ;

— les salaires du personnel allemand ont augmenté de 10 % par an depuis 1970.

On voit donc toute l'importance que revêtent, pour les forces françaises, les circonstances économiques et financières dans lesquelles elles sont amenées à vivre.

## 6. L'INSTRUCTION DU PERSONNEL

Ce point particulier a retenu spécialement l'attention de vos deux rapporteurs, qui ont demandé des renseignements très précis dans ce domaine. En fait, la formation militaire et générale du personnel constitue un des soucis majeurs des F. F. A.

On peut dire que le 2<sup>e</sup> Corps d'armée constitue un vaste complexe d'enseignement continu : il instruit chaque année, dans une centaine de qualifications différentes, 45.000 appelés environ, incorporés tous les deux mois pour une durée d'une année.

En outre, il assure la formation de 10.000 sous-officiers environ, formation « sur le tas », complétée par des cours et des stages. Il est aussi chargé du perfectionnement des officiers en les préparant à l'enseignement militaire supérieur.

La formation des recrues comprend non seulement la technique du combat ou de l'arme que l'homme doit utiliser au combat, mais aussi une part de formation morale par des séances d'instruction civique, l'organisation des loisirs, qui peut déboucher sur la promotion sociale ou la formation professionnelle.

a) *Cycle d'instruction des appelés* : il comprend deux périodes qui couvrent l'ensemble des douze mois de service militaire.

— La formation individuelle débute par une formation élémentaire toutes armes qui a lieu soit dans un centre d'instruction, soit dans un corps de troupe.

Pendant un mois chaque recrue est soumise à une instruction intensive qui porte sur les connaissances indispensables à tout combattant : instruction civique, entraînement physique, tir, vie en campagne.

Pendant les deux ou trois mois suivants, le futur combattant reçoit une formation élémentaire de spécialité.

— La formation collective s'étend sur les huit derniers mois du service : elle tend à former des unités aguerries et manœuvrières. Entreprise dans les corps de troupe aux petits échelons : équipages, sections, elle est poursuivie au niveau des unités élémentaires et des régiments à l'occasion de manœuvres, de séjours dans les camps (trois fois par an pendant deux à trois semaines) et de stages de formation commando.

Pendant cette période, l'instruction porte sur le tir, l'entraînement physique et sportif, l'entraînement au combat commando. Ce dernier est particulièrement précieux, car il oblige l'homme à dominer sa peur, à acquérir l'énergie, le goût du risque, la confiance en soi nécessaires au combattant.

b) *Promotion sociale* : elle est en principe destinée à préparer la réinsertion du soldat dans la vie civile.

Les activités de promotion sociale englobent :

— l'enseignement : organisation de cours de rattrapage scolaire et de préparation au certificat d'études primaires, préparation de candidats au brevet élémentaire et au baccalauréat ;

— la formation professionnelle : l'association pour la formation professionnelle des adultes et l'Armée ont entrepris une action commune dans les domaines de l'information et du recrutement. Les militaires appelés ou sous contrat sont prioritaires pour l'admission dans les centres F. P. A. soit avant la fin du service ou du contrat, soit à l'issue du service ;

— l'organisation des loisirs, à travers principalement les clubs de loisirs éducatifs, dont le but est d'éviter aux appelés l'inactivité et l'oisiveté en dehors des heures de service, alors que l'impératif de disponibilité impose aux armées de maintenir en alerte une fraction des personnels. Parmi ces clubs, les clubs agricoles et les clubs de secourisme sont particulièrement actifs ;

— les campagnes de prévention routière qui prennent une ampleur croissante depuis deux ans.

c) *Les moyens* : ces tâches de formation sont rendues parfois difficiles par l'insuffisance des moyens mis à la disposition des unités : terrains de manœuvre trop petits, champs de tir trop peu nombreux, d'où des déplacements multiples et coûteux. Les crédits sont généralement trop faibles pour assurer un entretien correct des moyens matériels : leur augmentation en valeur absolue ne couvre pas la hausse des prix, ni même la réévaluation du mark.

C'est ainsi que, pour 1973, le 2<sup>e</sup> Corps d'armée avait demandé 2,16 millions de francs de crédits au titre des frais d'instruction ; il a obtenu seulement 1,55 million de francs, et il estime que leur pouvoir d'achat, compte tenu de l'évolution économique, est à peine supérieur à 1,02 million de francs, montant des crédits qui lui avaient été attribués en 1969.

Malgré des moyens réduits, les résultats obtenus paraissent assez remarquables : en 1972, le C. A. a obtenu 486 succès au certificat d'études primaires, 11 au brevet d'études du premier cycle et 122 au baccalauréat. On trouvera d'ailleurs en annexe à ce rapport un tableau très détaillé des différentes activités de promotion sociale du 2<sup>e</sup> Corps d'armée.

\*  
\* \*

A la suite de ces exposés, nous avons visité un casernement à Rastatt et le centre d'entraînement commando de Kehl, avant de revenir au terrain de Sollingen d'où nous avons décollé le soir même pour Berlin-Tegel.

Le casernement visité à Rastatt, bien qu'ancien, a paru en bon état d'entretien, mais assez peu adapté à la vie d'une troupe moderne : sanitaires et douches propres mais vétustes, chambrées assez vastes mais peu accueillantes : cependant, beaucoup de casernement français sont, malheureusement, encore plus mal adaptés aux besoins normaux de l'homme du contingent.

Par contre, l'installation de chauffage central, très ancienne, demanderait à être remise complètement en état.

Le centre d'entraînement commando, organisé dans les ruines d'un vieux fort, comprend un parcours du risque qui nous a été présenté en détail : il est assez impressionnant. Il est composé d'une série d'obstacles et de difficultés destinés à donner aux hommes une parfaite maîtrise d'eux-mêmes et un grand sang-froid :

- plongeurs tout habillés d'une certaine hauteur ;
- passage dans un tunnel de sable ou de pierre ;
- traversée d'une rivière sur un filin, etc.

En principe l'entraînement, qui comprend bien d'autres épreuves, dure trois semaines et se fait par unités constituées avec leur encadrement normal. Il est certain que l'homme qui est passé par ce centre d'entraînement en sort profondément modifié, aussi bien moralement que physiquement.

## II. — Le secteur français de Berlin.

Arrivés à l'aéroport de Tegel vers 20 h 30, nous avons été accueillis par le Général Metzler, commandant le secteur français : il nous a conduits immédiatement au Quartier Napoléon, et nous a tout de suite parlé de la situation très particulière des troupes françaises, aussi bien d'ailleurs qu'américaines et anglaises à Berlin-Ouest.

Le lendemain matin, au cours des entretiens que nous avons eus avec lui, puis au cours des exposés qui nous ont été faits, nous avons pu apprécier dans toute sa complexité le statut politique de Berlin-Ouest et les conséquences qui en résultaient, tant pour les militaires étrangers qui y vivent que pour la vie économique de Berlin et même sa survie.

### 1. SITUATION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE BERLIN-OUEST

Tout d'abord, le Ministre délégué, M. Koenig, dans une conférence remarquable par sa documentation et surtout sa clarté dans une organisation aussi difficile à bien comprendre que celle-ci, exposa la situation juridique et diplomatique actuelle de Berlin.

Berlin-Ouest constitue, en effet, une enclave du monde occidental au milieu de l'Allemagne de l'Est, enclave d'une superficie de 480 kilomètres carrés représentant à peu près la moitié du grand Berlin d'avant guerre. Sa frontière a 161 kilomètres de long, dont 46 kilomètres la séparent de Berlin-Est. Toute sa superficie n'est d'ailleurs pas bâtie, et comprend des forêts, des lacs et de nombreuses usines. Sa population est actuellement évaluée à 2.100.000 habitants environ.

Cette enclave est située à 170 kilomètres de l'Allemagne de l'Ouest (République fédérale d'Allemagne), avec qui elle est reliée seulement par trois corridors aériens, trois lignes de chemin de fer, trois axes routiers et deux itinéraires fluviaux. Les transports par le rail, la route et l'eau sont aujourd'hui contrôlés par l'Allemagne de l'Est, contrôles ramenés au minimum depuis l'accord quadripartite de 1972.

a) *Situation politique.*

En principe, Berlin-Ouest fait partie de la République fédérale d'Allemagne, dont elle constitue un « land ». Mais un « land » d'une nature très particulière : c'est aussi une ville avec une administration indépendante, dirigée par un Bourgmestre régnant, élu par une Chambre des Députés.

Le statut actuel de Berlin résulte d'une longue histoire qu'il est évidemment impossible de résumer ici, mais dont on peut cependant rappeler les dates essentielles :

— déclaration du 5 juin 1945 qui, à l'issue de la seconde guerre mondiale, fixait entre les trois alliés occidentaux et les soviétiques le statut quadripartite de la ville, administrée par une Kommandatura interalliée ;

— 24 juin 1948 : à la suite d'une tentative d'application à l'ensemble de Berlin d'une réforme monétaire, les Russes bouclent complètement les secteurs d'occupation occidentaux : toute circulation de personnes ou de biens entre Berlin-Ouest et le reste du monde est interrompue ;

— 12 mai 1949 : ce blocus est finalement levé par les Russes : le pont aérien organisé par les Américains a seul permis la survie de la ville et de ses habitants pendant plus de 300 jours ;

— 7 octobre 1949 : proclamation à Berlin de la République démocratique allemande ;

— 1<sup>er</sup> octobre 1950 : entrée en vigueur de la Constitution de Berlin, à la fois « land » de la République fédérale et ville ;

— 17 juin 1953 : soulèvement, en R. D. A., des ouvriers d'abord, puis de toute la population : les chars soviétiques interviennent et ramènent l'ordre ;

— 27 novembre 1958 : les Russes exigent, dans un ultimatum, que Berlin devienne ville libre et soit évacuée par les troupes alliées ;

— 3 juin 1961 : menace, par les Russes, de signer un traité de paix séparée avec la R. D. A. ;

— 13 août 1961 : construction du « mur » séparant Berlin en deux, rendant désormais impossible tout passage vers l'Ouest des habitants de la R. D. A. ; même le métro est coupé entre les deux zones ;

— 24 septembre 1964 : premier assouplissement des conditions de passage du « mur » ; à certaines dates, les Berlinois de l'Ouest peuvent aller voir leurs parents à l'Est.

Toute cette histoire de vingt-cinq ans est, en outre, émaillée de ruptures de communications entre Berlin et l'Allemagne de l'Ouest, de difficultés sans nombre, de tracasseries administratives sur les accès routiers... Berlin, pendant toute cette période, est vraiment le « baril de poudre de l'Europe ».

En 1969, une certaine détente se manifeste ; les Russes semblent chercher un contact puis acceptent des négociations sur Berlin : le 26 mars 1970, pour la première fois depuis 1948, les trois ambassadeurs alliés et l'ambassadeur russe se retrouvaient dans l'ancien bâtiment du Conseil de contrôle. Ces négociations durèrent dix-huit mois et aboutirent :

— à un accord quadripartite du 3 septembre 1971, signé des quatre ambassadeurs ;

— à un arrangement entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande signé le 17 décembre, ainsi qu'à une convention entre le Sénat de Berlin et la R. D. A. signée le 20 ;

— à un protocole quadripartite final signé le 3 juin 1972 seulement, qui déclenche la mise en vigueur de l'ensemble de ces documents.

Ces accords portent principalement sur trois points : rendre plus aisés les accès terrestres vers Berlin, faciliter l'accès de Berlin-Est aux Berlinois de l'Ouest, enfin ; sur le plan politique, reconnaissance par les alliés que Berlin-Ouest n'est pas un « land » comme les autres, et par les Russes que la représentation extérieure de Berlin-Ouest est assurée par la R. F. A.

En quoi l'organisation et la vie de Berlin sont-elles pratiquement modifiées par ces dispositions ?

La circulation sur les autoroutes d'accès est certainement plus facile, mais c'est la République démocratique allemande qui en a le contrôle ; les tracasseries administratives ont pratiquement cessé.

Les relations entre l'Est et l'Ouest de l'Allemagne devraient être plus simples : en fait le R. D. A. limite toujours le passage du « mur » pour les Berlinoïses : cependant, au cours de l'année, 2 millions et demi de Berlinoïses de l'Ouest ont été en R. D. A.

Entre Etats, l'amélioration des relations est beaucoup plus lente : il y a toujours des difficultés pour admettre que la représentation à l'extérieur des Berlinoïses de l'Ouest est assurée par la R. F. A.

Mais le plus grave réside dans l'ambiguïté de certaines clauses de l'accord. Par exemple la reconnaissance du fait, par les occidentaux, que Berlin-Ouest n'est pas un élément constitutif de la R. F. A., mais que les liens entre eux doivent être maintenus et développés : il y a là une contradiction dont profite la R. D. A.

D'autre part, les accords n'ont été signés que par les Russes : il est admis que les autres pays de l'Est se conformeront à l'attitude soviétique : mais justement, la R. D. A. discute sur ce point.

Finalement, on peut constater que ces accords ne sont satisfaisants que dans la mesure où les Russes et la République démocratique allemande le veulent bien : ils détiennent tous deux ainsi les clefs de la détente. Il est important cependant que ce soient les quatre anciens alliés qui aient mis ces accords sur pied : cela constitue indirectement une réaffirmation de leurs droits au moment même où l'Allemagne de l'Ouest ratifierait directement un traité avec Moscou et avec Varsovie.

Enfin, postérieurement à ces accords, le 21 décembre 1972, était signé à Berlin le « Grundvertrag », traité fondamental sur les relations entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande : il consacre l'existence de deux Etats allemands, entraîne leur reconnaissance par les puissances occidentales et leur admission à l'O.N.U. Une déclaration du 9 novembre 1972 des quatre Puissances précisait que cette admission « ne changeait rien aux accords, décisions et pratiques quadripartites se rattachant aux droits et responsabilités desdites Puissances ».

Incontestablement, il résulte de tout cet ensemble de textes et d'accords une impression très grande de détente, et les soucis que donnait la situation de Berlin voici seulement cinq ans semblent oubliés.

Et cependant, le problème de Berlin reste entier : sa situation, unique dans l'Histoire, illogique et anachronique risque d'être accentuée quand, par exemple, les trois grandes puissances occidentales auront chacune leur ambassadeur installé à Berlin-Est, capitale de la R. D. A.

Pour ne donner qu'un seul exemple, quels devront être l'attitude et le sort de la patrouille militaire non armée qui, chaque jour, circule dans Berlin-Est, et sera donc amenée à passer devant une ambassade n'ayant aucun pouvoir sur elle ? Bien d'autres « pratiques » deviendront aussi étranges et paradoxales, alors que les Russes ne possèdent aucun droit équivalent à Berlin-Ouest.

Ce qui est anormal et n'est pas modifié, c'est le caractère insulaire de Berlin-Ouest, au milieu d'un pays, allemand, certes, mais devenu étranger.

#### b) *Situation économique.*

Economiquement, Berlin-Ouest est rattaché au monde occidental et aux grands courants commerciaux du monde libre. Mais le « boom » économique qui caractérise l'économie de l'Allemagne de l'Est depuis quelques années enlève peu à peu le caractère d'exemplarité, de « vitrine du monde libre » qu'avait Berlin-Ouest jusqu'ici.

Sa vie économique est incontestablement artificielle : les industries de Berlin ne vivent que de matières premières importées et d'énergie venant d'Allemagne de l'Ouest.

Sa population a des caractéristiques très particulières : la tranche d'âge productive tend à diminuer au profit de celle des plus de soixante-cinq ans.

Quant à son commerce extérieur, il est dominé par les transactions avec la R. F. A. qui absorbe 85 % de la production berlinoise et fournit 86 % de ses besoins. La part de la R. D. A. et des pays de l'Est augmente lentement mais demeure faible.

Dans une conjoncture normale, l'économie de Berlin-Ouest ne serait pas viable : elle ne subsiste que par l'intervention constante de facteurs extérieurs.

Berlin reçoit encore une aide au titre du Plan Marshall : 7,9 milliards de deutschemark depuis le début du Plan jusqu'à la fin de 1971, et surtout une double subvention de la R. F. A.

— une subvention pour équilibrer son budget, 42 % du budget en 1971 ;

— un apport de fonds dans le cadre de la loi d'aide à Berlin : encouragement des ventes à la R. F. A. ou des achats en R. F. A., exemption fiscale de 12 % pour les investissements de capitaux, réduction d'impôts sur les revenus et de l'impôt sur les sociétés, etc.

\*  
\* \*

Malgré tout, Berlin demeure donc très fragile, tant au point de vue politique qu'au point de vue économique : c'est une carte difficile à jouer dans le jeu européen, et il faut veiller soigneusement à ce qu'une interprétation donnée aux textes par l'Est n'en arrive pas à remettre en cause la sécurité et la liberté de la ville : d'où le caractère indispensable de la présence à Berlin des trois alliés et de leurs troupes.

## 2. LES FORCES FRANÇAISES A BERLIN

### *Composition et organisation.*

Les autres exposés ont été faits par des membres de l'état-major du général et portent sur l'organisation des forces à Berlin et certains problèmes administratifs et financiers.

L'organisation générale des services français à Berlin peut être brièvement décrite ainsi :

A sa tête, un général qui dépend, du point de vue militaire, du commandant en chef en Allemagne, mais aussi de l'ambassadeur de France à Bonn, responsable de la sécurité intérieure et du maintien de l'ordre dans le secteur de Berlin occupé par les forces

françaises. Il est donc à la fois chef du gouvernement militaire et commandant du secteur français de Berlin. Il a à sa disposition un état-major militaire et l'ensemble des services du Gouvernement militaire.

Du fait de l'isolement de Berlin, le commandement a la responsabilité de tous les éléments de la vie des Français, soit environ 6.000 personnes, dans tous les domaines : logement, enseignement, transports, économats, voire loisirs. Ce soutien logistique non militaire est une des caractéristiques des missions de l'état-major.

Les services du Gouvernement militaire comprennent :

- une division politique, chargée des relations avec le Sénat de Berlin, la Kommandatura interalliée et les autorités allemandes du secteur français ;
- des services juridiques, traitant des questions de dommages d'occupation et de la prison interalliée de Spandau ;
- un service économique
- un service de la sûreté ;
- des services administratifs ;
- des tribunaux, etc.

Un certain nombre de services civils lui sont rattachés :

- Paierie particulière de Berlin ;
- Education nationale : un C. E. G., une école élémentaire, deux écoles maternelles et un lycée franco-allemand ;
- Conseiller à l'aviation civile : le terrain d'aviation de Berlin-Tegel est dans la zone française, etc.

Les éléments militaires comprennent deux régiments : le 46<sup>e</sup> régiment d'infanterie et le 11<sup>e</sup> régiment de chasseurs, une compagnie légère des transmissions et une section du génie. Leur soutien est assuré par des éléments des services traditionnels : matériel, intendance, santé, génie, essences, service social, économats, aumôneries, etc.

En tout 2.600 hommes environ, disposant de 77 engins blindés, 750 véhicules, 3.500 armes et des stocks de vivres, de carburants, de munitions.

En outre, tous les ouvriers des organismes de soutien et la majorité des employés de bureau sont des personnels civils allemands, dont la gestion appartient à l'état-major : leur effectif est de 1.900 environ.

Au point de vue administratif, la caractéristique essentielle de cette organisation, c'est qu'elle est financée à la fois par le budget français (26 %) et par le budget allemand (74 %) au titre des frais d'occupation et des dépenses imposées (budget F. O. D. I.).

Chaque année, en effet, les frais d'occupation font l'objet d'un budget tripartite comportant une section pour chacune des trois puissances intéressées. En ce qui nous concerne, le budget F. O. D. I., préparé par les services administratifs du gouvernement militaire, est examiné ensuite par les trois ministères de tutelle : Affaires étrangères, Défense nationale, Finances, et remis par l'ambassade de France aux autorités de Bonn.

C'est le gouvernement militaire qui a l'initiative des dépenses, mais ce sont les services allemands qui jouent le rôle d'ordonnateur.

En fait, il y a deux modes de règlement :

— le Sénat de Berlin verse chaque mois au Trésor français, en espèces, une part des frais d'occupation inscrits au budget F. O. D. I. Les paiements sont alors faits suivant la procédure française ;

— le Sénat règle directement sur ses caisses les créanciers des services alliés ; cette deuxième catégorie comprend à peu près 95 % du budget. Elle s'applique aux dépenses d'entretien courant des forces et autorités d'occupation, ainsi qu'aux « dépenses imposées », c'est-à-dire aux conséquences directes de la capitulation, ou aux dépenses faites dans l'intérêt du peuple allemand et dont, finalement, il bénéficiera un jour : aviation civile, constructions immobilières ou grosses améliorations.

Pour 1973, le budget F. O. D. I. se monte à 331,7 millions de francs, dont 127, 15 pour l'aviation civile, qui couvrent le développement de l'aéroport de Berlin-Tegel.

La répartition des dépenses entre budgets français et allemand obéit à des règles précises que l'on peut schématiser ainsi :

— le budget métropole couvre les matériels de dotation organique des unités (blindés, armement, munitions), une partie de l'habillement, des frais de déplacement, de l'alimentation, et l'essentiel des rémunérations. Il entretient un stock de vivres de réserve pouvant faire subsister 6.000 personnes pendant quatre mois ;

— le budget F. O. D. I. fournit tout le reste : indemnités spécifiques à Berlin, complément de l'habillement, de l'alimentation, etc.,

mais aussi l'entretien du domaine militaire, l'achat et l'entretien du parc auto non blindé, des carburants, et la rémunération du personnel allemand travaillant au profit des forces.

Cette organisation administrative très particulière fonctionne jusqu'ici sans à-coups, mais il faut noter en terminant que les autorités allemandes font preuve, d'année en année, d'une réticence certaine à l'égard du volume, voire même du principe, de la mise à la charge du budget F. O. D. I. de certains types de dépenses.

### 3. VISITES DES INSTALLATIONS FRANÇAISES

Au cours des visites qui ont suivi ces exposés, nous avons été frappés par les excellentes conditions de vie et de séjour qui sont faites aux militaires français vivant à Berlin.

L'ensemble des forces et des services sont logés dans le quartier « Napoléon » situé non loin de l'aéroport de Tegel. Cet ensemble immobilier n'a de caserne que le nom et ne rappelle en rien les casernes ou quartiers que l'on trouve encore trop souvent en France.

Construite de 1936 à 1938 sur l'emplacement d'un ancien parc municipal dans lequel arbres, sous-bois et reliefs ont été respectés, la « Hermann Göring Kaserne » a profondément souffert pendant la guerre et au moment de la prise de Berlin. Elle a été reconstruite intégralement selon les plans initiaux.

L'ensemble du quartier Napoléon recouvre d'un seul tenant 80 hectares, comprend 142.000 mètres carrés de surface bâtie, donnant en tout 291.000 mètres carrés de surface développée.

Il a été conçu selon un plan extrêmement habile, ménageant de très belles perspectives à travers les arbres, et chaque bâtiment a été construit avec soin et non sans luxe :

— larges couloirs dallés souvent de marbre avec murs revêtus de faïence ;

— vastes vestibules d'entrée ;

— installations d'hygiène particulièrement développées ;

— décoration intérieure et extérieure soignée, parfois assez belle : bassins, statues, bas-reliefs...

Les bâtiments comprennent les bureaux de l'état-major et des services, des casernements pouvant abriter trois régiments, des ateliers, une centrale thermique pour le chauffage de l'ensemble, des

installations sportives très complètes : piscines d'hiver et d'été, deux gymnases couverts, un terrain de football avec piste d'athlétisme, deux tennis couverts, cinq à l'air libre, une piste du combattant et une piste du risque, etc.

La vie des hommes du rang a été particulièrement étudiée et soignée : les chambres sont généralement prévues pour 2 ou 4 hommes, exceptionnellement pour 6 hommes. Les installations d'hygiène sont très bien conçues : lavabos avec eau chaude et froide, douches individuelles.

La cuisine, pour 2.000 rationnaires, est très bien équipée, moderne, et d'ailleurs admirablement tenue ; elle est vaste et claire, de même que les réfectoires.

Il existe des foyers d'unités, un foyer central du service social et un autre à l'extérieur de l'enceinte, un cinéma de 600 places, également à l'extérieur mais proche de l'entrée.

Un certain nombre de bâtiments ont été réservés pour l'hébergement des familles des militaires du contingent qui peuvent, en effet, se rendre à Berlin : elles bénéficient de la gratuité du transport à partir de Strasbourg.

Nous avons pu visiter la cuisine au moment de la distribution du repas de midi. Cette cuisine est commune à l'ensemble des formations stationnées au quartier ; le menu a paru très suffisant et la distribution, sur plateaux, se faisait dans un calme et un ordre assez remarquables.

Nous avons été ensuite reçus par le colonel commandant le 46<sup>e</sup> régiment d'infanterie, dit La Tour d'Auvergne, qui nous a expliqué avec chaleur, et même avec passion, comment il accueillait les jeunes recrues du contingent, comment il cherchait à les intéresser aux traditions du régiment (La Tour d'Auvergne, 1<sup>er</sup> grenadier de France), au travail de chaque jour, et aussi à leurs loisirs.

Il existe une revue du régiment, ronéotypée, qui donne tous les détails de la vie courante : séjours aux camps, arrivées et départs. Dans une salle d'accès facile, les hommes trouvent toutes les indications voulues sur Berlin, sur ses musées, qu'ils soient d'ailleurs à l'Ouest ou à l'Est, sur les moyens pratiques de se rendre à Berlin, de participer à des voyages en groupe ou à des visites organisées...

De nombreux clubs : musique, photo, modélisme, beaux-arts, théâtre, agriculture, fonctionnent soit dans le cadre du régiment, soit dans celui du quartier.

Le rôle de l'officier-conseil chargé des relations publiques, qui doit animer tout cet ensemble et diriger l'homme vers les activités qui lui conviendront le mieux, ou même vers la promotion sociale, nous a paru parfaitement compris et pleinement utilisé.

Ce qui vient d'être dit à propos du 46<sup>e</sup> R. I. doit sans doute être également valable pour le 11<sup>e</sup> R. C.

Après le déjeuner, pris au mess des officiers, nous avons visité rapidement un certain nombre d'établissements situés à l'extérieur du quartier Napoléon mais dans la zone française :

— le camp Foch qui abrite le commandement de la gendarmerie de Berlin et les installations techniques des transmissions ;

— le stade Napoléon qui a été inauguré le 1<sup>er</sup> août 1973 et comprend un ensemble de terrains de football, de volley-ball, des installations très complètes d'athlétisme, etc. ;

— le dépôt de munitions de Rehberge, également neuf, l'ancien ayant été détruit au moment de l'extension de l'aérodrome de Tegel ;

— le stand de tir de la Bernauerstrasse, très moderne, permettant le tir à partir d'AMX 13, ainsi que celui de lance-roquettes antichars et, bien entendu, les tirs d'armes individuelles à toutes distances.

Après ces visites et une rapide promenade à Berlin jusqu'au « mur », nous sommes revenus à l'aérodrome de Tegel d'où nous avons décollé pour Paris.

\*  
\* \*

Cette journée, bien remplie, a montré qu'il était possible de concevoir un service militaire utile et attrayant pour les hommes quand on disposait d'une infrastructure convenable :

— casernements modernes et confortables ;

— moyens d'instruction adaptés et suffisants ;

— installations sportives en état et bien conçues ;

— volonté du commandement d'intéresser l'homme à ce qu'il fait, d'organiser son temps libre, de faciliter sa tâche.

Bien sûr, il n'est pas question de construire dans toutes les garnisons françaises des ensembles aussi complets et aussi modernes qu'à Berlin-Ouest : il y faudrait des sommes considérables que le budget ne peut fournir.

Mais on doit pouvoir s'en inspirer et, surtout, il doit être possible d'organiser le temps de service militaire pour que chaque homme ait conscience qu'il fait quelque chose d'utile, pour lui d'abord et sa propre formation, et pour son pays.

## ANNEXE

### EXTRAIT DU BILAN DES ACTIONS DE PROMOTION SOCIALE DANS LES F. F. A.

(Année 1972.)

*Activités.*

Cours par correspondance (C. N. T. E.).....	1.574
Autres cours par correspondance.....	607
Cours oraux .....	4.674
Succès au C. E. P. adultes.....	486
Succès au B. E. P. C. ....	11
Succès au baccalauréat .....	122
Inscription en centre F. P. A. (1 <sup>er</sup> degré) .....	2.434
Inscription en centre F. P. A. (2 <sup>e</sup> degré) .....	667
Nombre de clubs.....	523
Participation aux activités des clubs.....	10.222

### BILAN DES ACTIONS DE PROMOTION SOCIALE

ANNÉE 1972

#### 1. Inscriptions prises entre le 1<sup>er</sup> décembre 1971 et le 30 novembre 1972.

	APPELES	SOUS contrat.	TOTAL
<b>11. COURS PAR CORRESPONDANCE</b>			
<b>111. C. N. T. E.</b>			
<i>a) Enseignement primaire :</i>			
Elémentaire (inférieur au C. E. P.).....	»	»	»
C. E. P. ....	1	2	3
<i>b) Enseignement secondaire :</i>			
B. E. P. C.....	48	34	82
1 <sup>er</sup> cycle (classique et moderne).....	88	69	157
2 <sup>e</sup> cycle (classique et moderne).....	626	97	723
Cours de langues.....	60	15	75

	APPELES	SOUS contrat.	TOTAL
<b>c) Enseignement supérieur :</b>			
Lettres .....	20	3	23
Mathématiques .....	23	1	24
Instituteur .....	1	»	1
C. A. P. E. S.....	28	»	28
Agrégation .....	7	»	7
Professorats techniques.....	17	»	17
Cours de formation générale.....	66	8	74
<b>d) Enseignement technique et professionnel :</b>			
Industriel .....	146	16	162
Commercial .....	118	24	142
Social .....	7	»	7
Cadres administratifs (Education nationale, Travail, Armées et Postes et Télécom- munications) .....	37	9	46
S. N. C. F. ....	3	»	3
<b>Totaux .....</b>	<b>1.296</b>	<b>278</b>	<b>1.574</b>
 <i>112. Cours autres que ceux du C. N. T. E.</i>			
<b>a) Cours élémentaires (C. A. P.) :</b>			
Agricoles (Marmilhat) .....	23	»	23
Agricoles (autres que Marmilhat) .....	5	»	5
Industriels .....	46	6	52
Commerciaux .....	34	3	37
Divers .....	27	14	41
<b>b) Cours moyens (brevets professionnels) :</b>			
Agricoles (Marmilhat) .....	30	»	30
Agricoles (autres que Marmilhat) .....	11	3	14
Industriels .....	33	2	35
Commerciaux .....	32	»	32
Préparation entrée F. P. A., 2 <sup>e</sup> degré.....	76	4	80
Divers .....	52	19	71
<b>c) Capacité en droit.....</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>22</b>
<b>d) Cours supérieurs (brevets supérieurs ou techniciens supérieurs) :</b>			
Agricoles (Marmilhat) .....	26	»	26
Agricoles (autres que Marmilhat) .....	6	»	6
Industriels .....	46	»	46
Commerciaux .....	27	»	27
Divers .....	53	7	60
<b>Totaux .....</b>	<b>542</b>	<b>65</b>	<b>607</b>

	APPELES	SOUS contrat.	TOTAL
<b>12. COURS ORAUX</b>			
<i>121. Dans les unités.</i>			
a) Enseignement primaire :			
Elémentaire .....	861	72	933
Préparation au C. E. P. ....	1.957	98	2.055
b) Enseignement secondaire :			
Divers .....	92	81	173
c) Enseignement à caractère professionnel :			
Préformation à la F. P. A. ....	256	18	274
<i>122. A l'extérieur des unités.</i>			
a) Enseignement primaire :			
Préparation au C. E. P. (établissements de l'Education nationale) .....	1.033	64	1.097
b) Enseignement supérieur (inscrits en facultés) :			
Sciences .....	9	»	9
Lettres .....	14	»	14
Droit .....	12	8	20
Médecine .....	1	»	1
c) Enseignement à caractère professionnel :			
Formation professionnelle (lycées tech- niques) .....	64	7	71
Promotion supérieure du travail (C. N. A. M.) .....	27	»	27
<b>Totaux .....</b>	<b>4.326</b>	<b>348</b>	<b>4.674</b>
<b>Total général des inscrits .....</b>	<b>6.164</b>	<b>691</b>	<b>6.855</b>

**2. Bilan des résultats obtenus pendant cette période.**

	APPELES		SOUS-CONTRAT		TOTAL	
	Présentés.	Reçus.	Présentés.	Reçus.	Présentés.	Reçus.
<b>21. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>						
C. E. P. ....	925	458	52	28	977	486
<b>22. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</b>						
B. E. P. C. ....	24	11	2	0	26	11
Baccalauréat .....	475	119	14	3	489	122
<b>23. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>						
Certificats d'études supérieures :						
Lettres .....	1	»	»	»	1	»
Sciences .....	2	»	»	»	2	»
C. A. P. E. S. :						
Lettres .....	7	3	»	»	7	3
Sciences .....						
Années de droit.....	7	4	4	3	11	7
Années de médecine ou de pharmacie..	2	2	»	»	2	2
<b>24. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE OU PROFESSIONNEL</b>						
a) C. A. P. :						
Agriculture (B. A. A.).....	7	1	»	»	7	1
Industrie .....	7	2	3	3	10	5
Bâtiment .....	4	1	»	»	4	1
Métallurgie .....	1	»	»	»	1	»
Commerce .....	9	1	1	1	10	2
Divers .....	11	4	»	»	11	4
b) Brevets professionnels :						
Agriculture (B. E. A. ou B. A. T.) ..	1	»	»	»	1	»
Industrie .....	4	2	»	»	4	2
Bâtiment .....	13	10	»	»	13	10
Métallurgie .....	1	»	»	»	1	»
Commerce .....	2	2	»	»	2	2
Divers .....	1	1	»	»	1	1

	APPELES		SOUS-CONTRAT		TOTAL	
	Présentés.	Reçus.	Présentés.	Reçus.	Présentés.	Reçus.
<b>c) Brevets techniques supérieurs :</b>						
Agriculture (B. T. A.) .....	4	1	8	2	12	3
Industrie .....	50	15	6	2	56	17
Bâtiment .....	39	19	3	2	42	21
Métallurgie .....	10	6	»	»	10	6
Commerce .....	19	8	3	2	22	10
Divers .....	32	7	13	1	45	8
 <b>25. ADMISSION DANS LES CENTRES DE F. P. A.</b>						
<b>Premier degré :</b>						
Agriculture .....	70	23	4	3	74	26
Industrie .....	551	182	30	19	581	201
Bâtiment .....	546	262	36	22	582	284
Métallurgie .....	525	204	27	20	552	224
Commerce .....	137	33	8	3	145	36
Divers .....	470	147	38	13	508	160
 <b>26. ADMISSION DANS LES CENTRES DE F. P. A.</b>						
<b>Second degré :</b>						
Agriculture .....	3	1	»	»	3	1
Industrie .....	210	66	8	4	218	70
Bâtiment .....	181	64	20	5	201	69
Métallurgie .....	77	28	»	»	77	28
Commerce .....	58	15	10	6	68	21
Divers .....	170	44	10	6	180	50
 <b>27. CONCOURS DIVERS</b>						
Cadres administratifs (Education nationale, Travail, Armées, Postes et Télécommunications) .....	66	31	13	4	79	35
S. N. C. F. ....	4	2	»	»	4	2
C. N. A. M. ....	4	0	»	»	4	0
Divers .....	57	14	8	1	65	15

### 3. Renseignements généraux.

(Existants au 20 novembre 1972, avant libération du contingent 71-12.)

CLUBS	NOMBRE DE CLUBS	EFFECTIF TOTAL
Agricoles .....	60	1.544
Loisirs :		
a) Culturels (musique, littérature, etc.)	222	5.106
b) Techniques ou manuels (photo, aéromodélisme, céramique, etc.)....	241	3.570
Totaux .....	523	10.222

Effectifs des militaires appelés (non officiers) : 46.462.

Appelés dont le niveau d'instruction est inférieur au C. E. P. ou au C. A. P. : 5.675.

Nombre de classes de préformation à la F. P. A. : 31.

	FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3	TOTAL
<i>Nombre de classes de rattrapage scolaire.</i>				
Niveau A (préparation au C. E. P.) .....	29	7	67	103
Niveau B (cours élémentaire) .....	12	3	55	70
Totaux .....	41	10	122	173